



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DU PAYS DU HAUT-DOUBS

1-4 / Rapport de présentation :

Analyse de l'évolution de la consommation des
espaces naturels, agricoles et forestiers

Document approuvé

le 27 mars 2024



MAIRIE
56, rue de la République
25304 PONTARLIER Cedex
T / 03 81 46 59 17

Introduction

L'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers doit porter sur les 10 années précédant l'arrêt du SCoT selon l'article L 141-3 du Code de l'urbanisme.

Au cours de l'élaboration du SCoT, plusieurs méthodes d'analyse de la consommation foncière ont été menées, comparées et évaluées. Jusqu'à la parution au Journal Officiel de la Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, la méthode de l'analyse de l'évolution de la tâche urbaine sur la période 2006-2018 était privilégiée puisqu'elle permettait d'identifier le phénomène d'étalement urbain.

La Loi « Climat et Résilience » a rebattu les cartes en venant préciser l'objectif de réduction de la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) à l'échelle des territoires, ainsi que les modalités de suivi et d'évaluation de cette consommation foncière. Sur la base de ce constat, il a été fait le choix de privilégier la méthode du portail de l'artificialisation mis en place par le CEREMA, déployée de manière uniforme à l'échelle du territoire national et actualisé chaque année.

Dans un souci de valorisation de l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du SCoT, les deux méthodes sont ici présentées. En effet, la méthode d'analyse de l'évolution de la tâche urbaine sur la période 2006-2018 est complémentaire dans le sens où elle permet de spatialiser où c'est opéré l'étalement urbain au sein des 79 communes du Pays du Haut-Doubs. Toutefois, **l'analyse issue du portail de l'artificialisation sur la période 2011-2021 est la référence pour évaluer le pourcentage de réduction de la consommation des terres naturelles et agricoles d'ici 2031.**

Sommaire

Introduction.....	2
Sommaire.....	3
Analyse du flux de consommation d’Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) entre 2011 et 2021.....	4
› Méthodologie.....	4
› L’enveloppe foncière globale consommée sur la période de référence.....	4
› L’enveloppe foncière consommée dédiée au développement résidentiel et mixte	6
› L’enveloppe foncière consommée dédiée au développement économique	6
› L’enveloppe foncière consommée non déterminée	6
Analyse de l’évolution des taches urbaines entre 2006 et 2018	8
› Méthodologie	8
› Analyse globale.....	9
› L’évolution des taches urbaines résidentielles / mixtes (hors développement économique) ...	13
› L’évolution des taches urbaines liées aux activités économiques	16
› Analyse qualitative	23

Analyse du flux de consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) entre 2011 et 2021

> Méthodologie

L'analyse de la consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) passée s'appuie sur les données fournies par le portail de l'artificialisation des sols (<https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/>). En l'absence d'un outil plus fin et actualisé à intervalle régulier, cette base de données est favorisée pour établir le rythme passé de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. La période de référence retenue par le SCoT du Haut-Doubs est 2011-2021 (Cf. Analyse de la consommation foncière, rapport de présentation). Cette analyse ne prend en compte que les parcelles à l'origine qui sont des terres agricoles, naturelles et forestières et qui sont devenues à vocation d'habitation ou de développement économique.

Attention toutefois, cette modélisation se base sur des jeux de données fonciers et fiscaux, qui excluent de fait l'urbanisation liée aux exploitations agricoles et parfois aux équipements publics et aux infrastructures de transport (voiries, aires de stationnement). **Cette donnée a donc tendance à être minorée par rapport aux projets d'urbanisation et aux enveloppes foncières consommées sur la période de référence.**

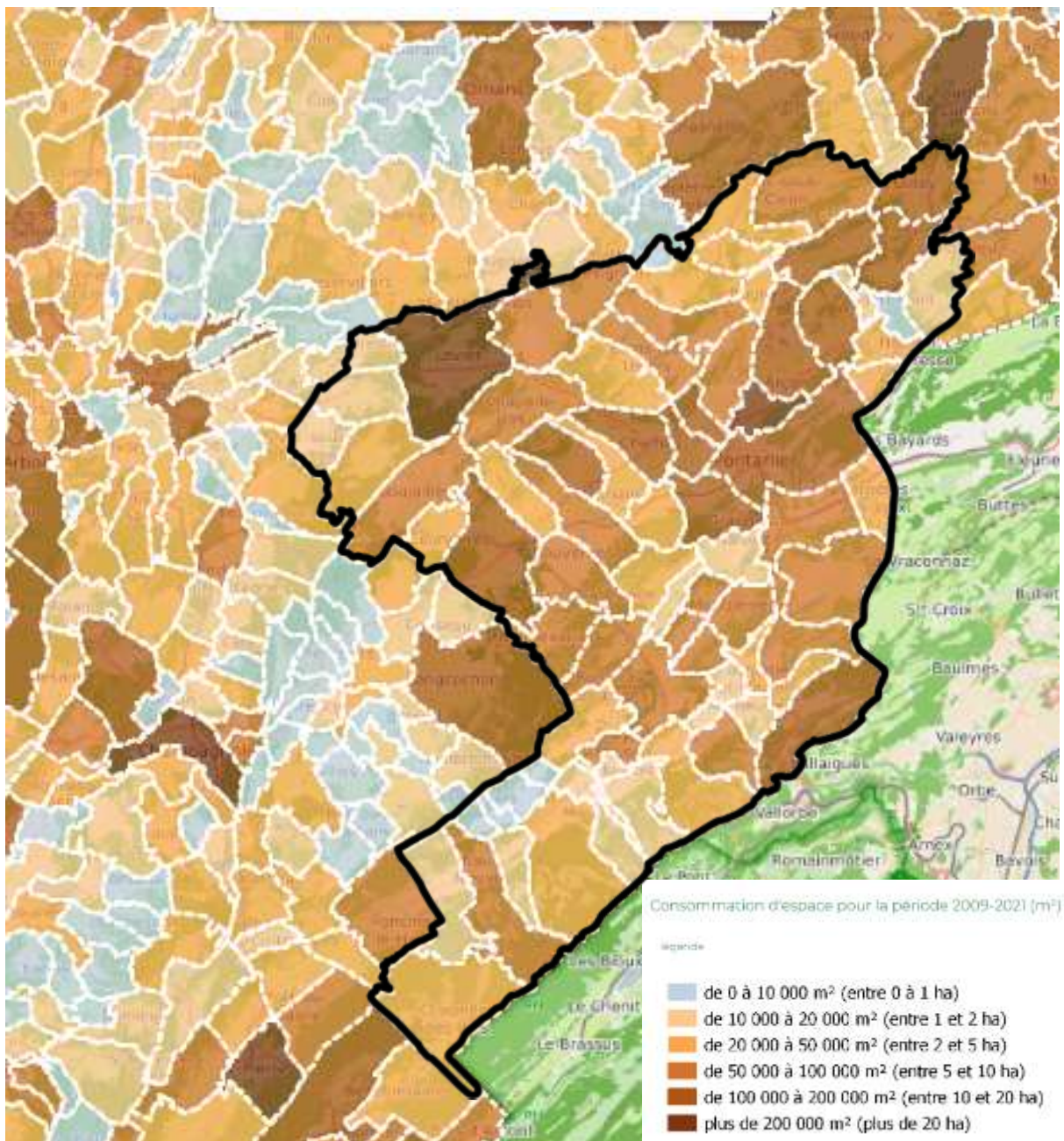
Les nouvelles données disponibles sur le portail de l'artificialisation permettent de différencier les infrastructures de transport. Toutefois, les données disponibles en 2024 ne donnent pas les mêmes résultats (totaux) qu'en 2022. Les données disponibles en 2022 sont conservées pour l'analyse de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers.

> L'enveloppe foncière globale consommée sur la période de référence

Selon cette méthode, **383 ha ont été consommés a minima en extension en 10 ans, à raison d'environ 38,3 ha/an.**

Observatoire de l'artificialisation entre 2011 et 2021

EPCI	ENAF consommés entre 2011 et 2021 (en ha) - 10 ans	Rythme de consommation des ENAF entre 2011 et 2021 (en ha/an) - 10 ans
CCGP	89 ha	8,7 ha/an
CCLMHD	109 ha	10,9 ha/an
CCM	62 ha	6,2 ha/an
CFD	67 ha	6,7 ha/an
CCA 800	56 ha	5,6 ha/an
SCoT HD	383 ha	38,3 ha/an



Carte de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2009 et 2021 issu du portail de l'artificialisation (source : CEREMA 2022)

Cette enveloppe foncière consommée est déclinée entre :

- Le foncier dédié au développement résidentiel, les activités économiques, les équipements et les services (privés) y compris touristiques implantés en mixité ;
- Le foncier dédié aux activités économiques (y compris commerciales) au sein de sites dédiés, les équipements y compris touristiques implantés au sein de sites dédiés ou au sein de ZAE. L'urbanisation dédiée aux activités agricoles n'est pas comprise dans cette enveloppe.

Pour les activités agricoles, un travail est mené à partir des données Sitadel (permis de construire) (cf. Etat des lieux du foncier économique).

- Le foncier dont la destination n'est pas déterminée.

› *L'enveloppe foncière consommée dédiée au développement résidentiel et mixte*

Cette enveloppe foncière a été dédiée au développement résidentiel, les activités économiques, les équipements et les services (privés) y compris touristiques implantés en mixité.

Les éléments issus du portail de l'artificialisation permettent d'obtenir les données de consommation foncière suivantes :

EPCI	ENAF consommés entre 2011 et 2021 pour le résidentiel et le mixte (en ha) - 10 ans	Rythme de consommation des ENAF entre 2011 et 2021 pour le résidentiel et le mixte (en ha) - 10 ans
CCGP	45 ha	4,5 ha/an
CCLMHD	82 ha	8,2 ha/an
CCM	48 ha	4,8 ha/an
CFD	49 ha	4,9 ha/an
CCA 800	38 ha	3,8 ha/an
SCoT HD	262 ha	26,2 ha/an

Entre 2011 et 2021, 262 ha (soit 26,2 ha/an) ont été consommés pour répondre aux besoins du développement résidentiel et mixte.

› *L'enveloppe foncière consommée dédiée au développement économique*

Cette enveloppe foncière a été dédiée aux activités économiques (y compris commerciales) au sein de sites dédiés, les équipements y compris touristiques implantés au sein de sites dédiés ou au sein de ZAE

EPCI	ENAF consommés entre 2011 et 2021 pour les activités éco (en ha) - 10 ans	Rythme de consommation des ENAF entre 2011 et 2021 pour les activités éco (en ha/an) - 10 ans
CCGP	43 ha	4,3 ha/an
CCLMHD	14 ha	1,4 ha/an
CCM	10 ha	1 ha/an
CFD	15 ha	1,5 ha/an
CCA 800	16 ha	1,6 ha/an
SCoT HD	97 ha	9,7 ha/an

Entre 2011 et 2021, 97 ha (soit 9,7 ha/an) ont été consommés pour répondre aux besoins du développement économique. Plus de 40 % du développement économique s'est opéré au sein de la CC du Grand Pontarlier.

› *L'enveloppe foncière consommée non déterminée*

Entre 2011 et 2021, 24 ha d'espaces naturels agricoles et forestiers consommés sur le Pays du Haut-Doubs ont une destination non déterminée dont 13 ha sur la CCLMHD, 4 ha pour la CCM, 3 ha pour la CFD, 2 ha pour la CCA 800, 1 ha pour la CCGP.

› En synthèse

EPCI	TOTAL	Développement résidentiel et mixte		Développement économique		Non déterminé	
	ENAF consommés entre 2011 et 2021 (en ha) - 10 ans	ENAF consommés entre 2011 et 2021 pour le résidentiel et le mixte (en ha) - 10 ans	%	ENAF consommés entre 2011 et 2021 pour les activités éco (en ha) - 10 ans	%	ENAF consommés entre 2011 et 2021 non déterminé (en ha) - 10 ans	%
CCGP	89 ha	45 ha	51%	43 ha	49%	1 ha	0 %
CCLMHD	109 ha	82 ha	75%	14 ha	13%	13 ha	12 %
CCM	62 ha	48 ha	77%	10 ha	16%	2 ha	3 %
CFD	67 ha	49 ha	73%	15 ha	23%	3 ha	4 %
CCA 800	56 ha	38 ha	68%	16 ha	29%	2 ha	3%
SCoT HD	383 ha	262 ha	69%	97 ha	25%	24 ha	6%

Sur la période 2011-2021, 383 ha d’espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés dont 69 % pour le développement résidentiel et 25% pour le développement économique.

Ces proportions observées à l’échelle du Haut-Doubs (69/25) sont différentes selon les intercommunalités. En effet, au sein de la CCGP, la consommation des ENAF est équilibré entre le développement économique et le développement résidentiel alors que dans les quatre autres EPCI, le développement résidentiel a consommé en majorité (77% pour la CC de Montbenoit).

› Par polarité

Sur les 383 ha consommés entre 2011 et 2021, 49 % ont été consommés au sein des polarités du Haut-Doubs (pôle centre, bourg-centre structurant et pôles de proximité) et 51 % au sein des villages.

Polarités	TOTAL	
	ENAF consommés entre 2011 et 2021 (en ha) - 10 ans	ENAF consommés entre 2011 et 2021 (en %) - 10 ans
pôle centre	30	8
bourg-centre structurant	99	26
pôles de proximité	58	15
villages	196	51
SCoT HD	383	100

Analyse de l'évolution des taches urbaines entre 2006 et 2018

› **Méthodologie**

Cette analyse a été réalisée par l'AUDAB au regard des travaux des étudiants de première année en licence « géographie et aménagement », parcours cursus-master en ingénierie lors de l'année universitaire 2019 / 2020 (Laboratoire Théma).

Dans ce cas, l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers porte sur la période 2006-2018. Les données disponibles permettent ainsi de réaliser une analyse du début de l'année 2006 à la fin de l'année 2017.

Deux millésimes de la BD Topo (source : IGN) ont été utilisés (2006 et 2019) pour détecter les nouvelles constructions sur cette période et la destination des nouvelles constructions à partir de la BD TOPO de 2019, version V3 de la BD Topo avec une description fine du bâti : bâti indifférencié (non observable depuis la photo aérienne ni le cadastre), bâti résidentiel et annexe, bâti agricole, bâti industriel, bâti commercial et services, bâti religieux et sportif.

A partir de la comparaison des données issues de la BD Topo de 2006 et 2018 qui permet d'identifier les bâtiments nouvellement construits, l'objectif est de représenter et quantifier les surfaces artificialisées sous la forme de taches urbaines afin d'inclure les espaces annexes aux constructions bâties (stationnement, stockage, jardin, ...). Les taches urbaines représentent de manière globale l'emprise spatiale du sol artificialisé. Toutefois, les emprises liées aux voiries, au stationnement ou stockage de matériaux éloignées des constructions ne sont pas prises en compte par cette méthodologie pour celles éloignées de plus de 50m.



Extrait du SIG – Zone d'activité de Vuillecin
(tache urbaine 2006 en jaune, tache urbaine 2018 en rouge, bâti construit après 2006 en rouge, BD Ortho IGN 2017)

Pour réaliser les tâches urbaines, est utilisée la méthode des buffers (zones-tampons) et de la dilation-érosion selon la recommandation du CEREMA : un buffer positif de 50 m autour du bâti permet d'englober à l'intérieur d'une même enveloppe les bâtiments espacés de 100 m ou moins. Ensuite, la tache obtenue doit être érodée par un buffer négatif de -40m pour se rapprocher des limites « réelles » d'occupation du sol par le bâti, en conservant une frange de 10m pour prendre en compte l'occupation possible des parcelles (jardin, cabanons, piscines). Une tache urbaine est réalisée à partir du bâti de la BD TOPO de 2006 puis de 2018. La comparaison des deux taches urbaines permet de quantifier ce qui a été artificialisé entre 2006 et 2018 en extension urbaine ou au sein d'une trentaine de « dents creuses » dont la distance d'éloignement est supérieure à 100 m entre le bâti et dont la superficie est supérieure à 1ha. La surface artificialisée en densification des taches urbaines ne peut être quantifiée

avec cette méthodologie. Toutefois, il est possible de connaître le nombre de bâtiments construits en densification et les surfaces de leur emprise au sol.



Cette méthodologie s'appuyant sur des données fournies par l'IGN, permet une analyse reproductible dans le temps, en prévision du bilan du SCoT qui sera réalisé toutes les 6 années après l'approbation du SCoT.

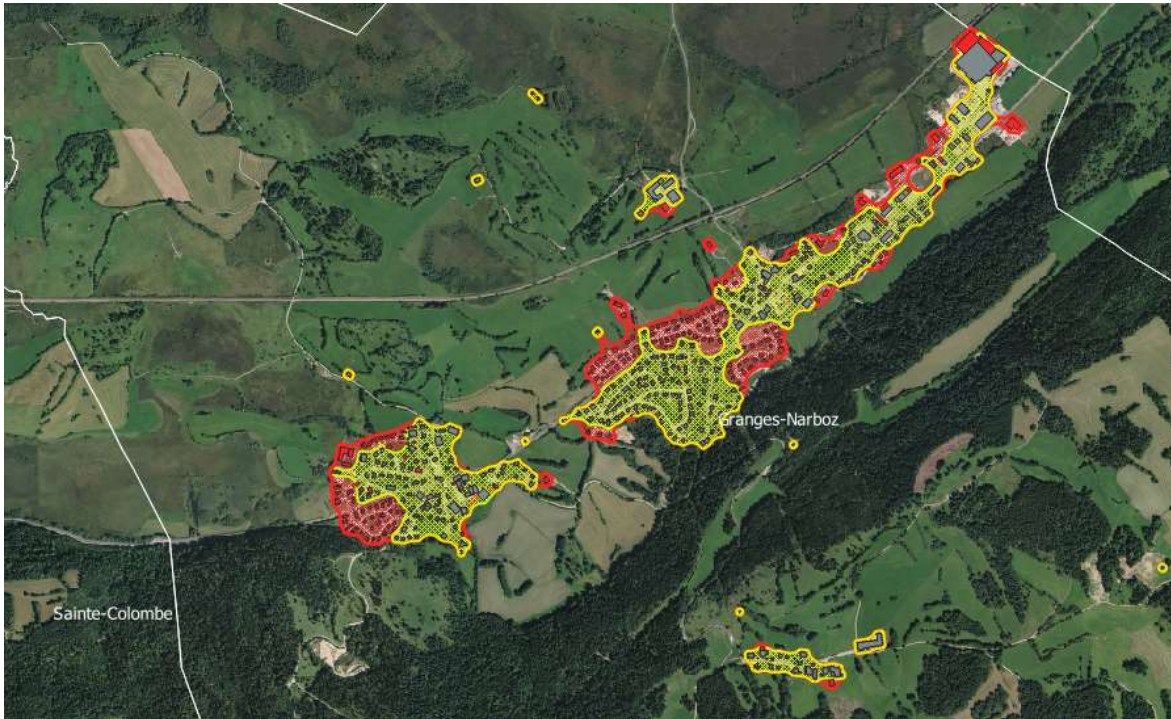
> **Analyse globale**

En 2006, les différentes taches urbaines du Pays du Haut Doubs représentent 3404 ha et 3951 ha en 2018 soit une évolution d'environ 547 ha sur la période observée (2006-2018) soit un rythme de 45,6 ha/an. Sur les 547 ha, 40 ha ont été réalisés au sein de grandes dents creuses (soit 7%) comme à Pontarlier (rue Arthur Bourdin) avec le comblement d'une dent creuse de 4,8 ha ou à Levier (impasse de la Sapinière) avec l'urbanisation d'une dent creuse de 1,8 ha.

La carte ci-dessous représentant de manière cumulative l'évolution des taches urbaines de manière proportionnelle (en %) et en volume (en ha) met en avant un développement de l'urbanisation important dans :

- Les communes de la couronne de Pontarlier notamment Doubs (27 ha, + 26 % de la tache urbaine), les Granges-Narboz (21 ha, + 42 %), Vuillecin (13 ha, + 28 %) et Dommartin (11ha, + 31 %) ;

- les communes du second plateau notamment les bourgs-structurants de Frasne (22ha, +21 %) et Levier (27 ha, + 20 %) mais aussi les communes de Septfontaines (10 ha, + 31 %) et Chapelle-d'Huin (9 ha, + 21%)
- les communes du Saugeais : Gilley (16 ha, + 16 %), Maisons-du-Bois-Lièvremon (13 ha, + 27 %), La Chaux (12 ha, + 30 % de la tache urbaine), La Longeville (11ha, + 19%).



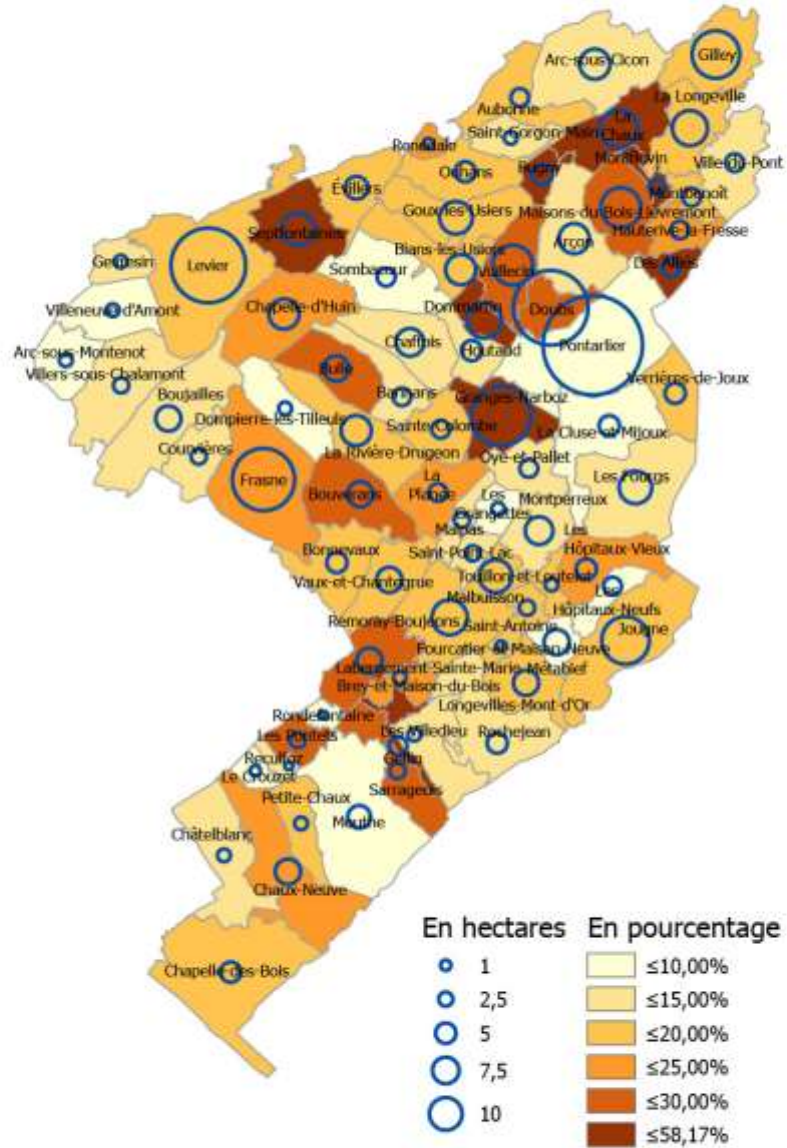
Les Granges Narboz – CC du Grand Pontarlier - Extension des taches urbaines entre 2006 et 2018 (tache urbaine 2006 en jaune et tache urbaine 2018 en rouge, bâtiments construits après 2006 en rouge, BD Ortho IGN 2017) – extrait du SIG



La Chaux – CC de Montbenoit - Extension des taches urbaines entre 2006 et 2018 (tache urbaine 2006 en jaune et tache urbaine 2018 en rouge, bâtiments construits après 2006 en rouge BD Ortho IGN 2017) – extrait du SIG

Pays du Haut-Doubs
Evolution de la tache urbaine de 2006 à 2019

Evolution communale de la surface de tache urbaine



0 2,5 5 10 Kilomètres

Réalisation : laboratoire Théma, CMI SIGIT- 2020
 Eléments de référence : BD Ortho IGN 2006 - BD Topo IGN 2019
 la période observée court de 2006 à 2017 ou 2019 suivant les constructions

- Analyse par EPCI

EPCI	Superficie de la tache en 2006 (en ha)	Superficie de la tache en 2018 (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2018 (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2018 (en ha/an)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2018 (en %)
CC du Grand Pontarlier	946,9	1081,9	134,9	11,2	14,2
CC Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	1009,3	1157,6	148,3	12,4	14,7
CC de Montbenoît	535,9	640,3	104,4	8,7	19,5
C Frasne Drugeon	407,7	481,7	74,1	6,2	18,2
CC Altitude 800	503,5	589,0	85,5	7,1	17,0
SCoT du Pays du Haut Doubs	3403,3	3950,5	547,2	45,6	16,1

A l'échelle des EPCI, l'évolution de la tache urbaine (superficie en ha) a évolué de manière la plus conséquente essentiellement sur la bande frontalière (CCLMHD, CCGP et CCM) et au sein de l'intercommunalité structurée autour de la capitale du Haut-Doubs, Pontarlier. La tache urbaine des communes de la CC Lacs et Montagnes du Haut-Doubs a augmenté de 148 ha entre 2006 et 2018 soit 12,4 ha par an. Toutefois, cette communauté de communes compte 32 communes au total ainsi la moyenne par commune est inférieure (4,6 ha par commune) à d'autres intercommunalités comme la CC du Grand Pontarlier (13,5 ha par commune) ou la CC du plateau de Frasne et du Val de Drugeon (7,4 ha par commune).

L'évolution de la tache urbaine en % confirme la dynamique d'urbanisation de la CC de Montbenoit avec une augmentation de près de 20% des taches urbaines de cette intercommunalité. Des taux d'évolution (en %) sont également élevés au sein de la CC Altitude 800 et Frasne Drugeon (CFD) avec respectivement +17% et +18% d'évolution des taches urbaines. En revanche, la CC Lacs et Montagnes du Haut-Doubs et du Grand Pontarlier sont celles qui présentent un taux d'évolution en pourcentage le moins élevé.

- Analyse par polarité

Au regard de l'armature territoriale, la plus forte proportion des taches urbaines est observée au sein des villages du Haut Doubs avec une augmentation de + 20% représentant 260 ha entre 2006 et 2018 pour 53 communes. Cela représente 5 ha par village sur la période 2006 / 2018.

La dynamique d'urbanisation est également conséquente dans les bourgs-centres structurants (Lavier, Frasne, Gilley, ...) avec une augmentation de 15,4 % de la tache urbaine (environ 8 ha/an). Dans les pôles de services constitués de 3 communes (Val d'Usiers, le Saugeais), la tache urbaine a augmenté de près de 16 % (environ 3 ha par an).

Armature territoriale	communes concernées	Superficie de la tache en 2006 (en ha)	Superficie de la tache en 2019 (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2019 (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2019 (en ha/an)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2019 (en %)
pôle centre	Pontarlier, Doubs	590,4	653,8	63,3	5,3	10,7
bourg-centre structurant	La Cluse-et-Mijoux, Frasne, Gilley, Houtaud, Labergement-Sainte-Marie, Lavier, Mouthé	604,8	698,3	93,4	7,8	15,4

bourg-centre structurant (3 communes)	Métabief/Les Hôpitaux Neufs/ Jougne	215,1	241,5	26,4	2,2	12,3
pôle de services de proximité	Arçon, Arc-sous-Cicon, Chapelle-des-Bois, La Rivière-Drugeon, Les Fourgs, Malbuisson, Oye-et-Pallet, Vaux-et-Chantegrue	420,7	483,4	62,6	5,2	14,9
pôle de services de proximité (3 communes)	Bians-les-Usiers/Goux-les-Usiers/Sombacour et Ville-du-Pont/La Longeville/Montbenoît	260,6	301,5	40,9	3,4	15,7
villages	53	1311,6	1572,0	260,4	21,7	19,9
SCoT HD	79	3403,3	3950,5	547,2	45,6	16,1

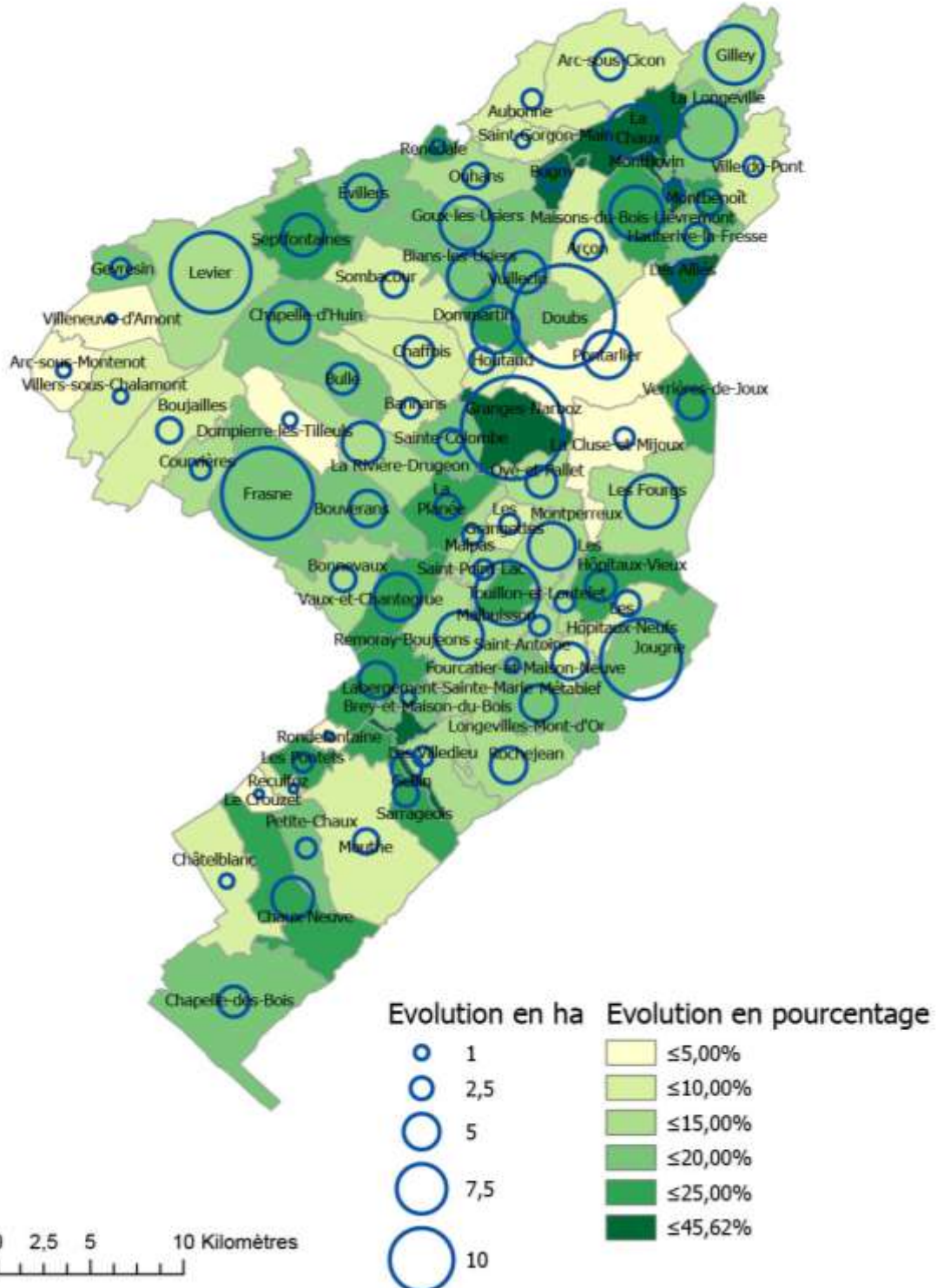
› *L'évolution des taches urbaines résidentielles / mixtes (hors développement économique)*

Les taches urbaines mixtes y intégrant du résidentiel, des équipements, du bâti indifférencié (non catégorisé), du bâti religieux et sportif (hors bâti économique) représentent 3184 ha soit 80,6 % des taches urbaines en 2018. Ces taches urbaines ont augmenté de 356 ha (30 ha/an) soit + 12 % entre 2006 et 2018 et représentent 65% de la totalité des hectares consommés sur le territoire (547 ha).

Ces évolutions de tache urbaine à vocation résidentielle sont essentiellement visibles (cf. carte) dans :

- les communes limitrophes de Pontarlier avec Doubs (+ 17 ha / + 20%), Les Granges Narboz (+ 17 ha / + 42 %) et Dommartin (+ 7 ha / + 25%)
- les bourgs-centres structurants tels que Frasne (+ 15 ha / +18 %), Levier (13 ha / +11 %), Jougne (+ 13 ha / + 17 %) et Gilley (9 ha / 11 %)
- les pôles de service de proximité de Malbuisson (+ 10 ha / + 20 %), la Longeville (+ 9 ha / + 18 %), Goux-les-Usiers (+ 8 ha / + 17 %) et les Fourgs (+ 8 ha / + 11 %)
- les villages de la communauté de communes de Montbenoît avec La Chaux (+ 8 ha / + 26 %) et Maisons du Bois-Lièremont (+ 8 ha / + 21 %)

**Evolution communale de la surface de tache urbaine
non liée aux activités industrielles, commerciales et agricoles**



Réalisation : laboratoire ThéMA, CMI SIGIT- 2020
 Eléments de référence : BD Ortho IGN 2006 - BD Topo IGN 2019
 la période observée court de 2006 à 2017 ou 2019 suivant les constructions

- Analyse par EPCI

EPCI	Superficie de la tache en 2006 hors activités économiques (en ha)	Superficie de la tache en 2018 hors activités économiques (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2018 hors activités (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2018 hors activités (en ha/an)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2018 hors activités (en %)
CC du Grand Pontarlier	730,6	802,3	71,7	6,0	9,8
CC Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	889,4	1007,9	118,5	9,9	13,3
CC de Montbenoit	459,5	527,5	68,0	5,7	14,8
CC Frasne Dugeon	337,0	384,5	47,5	4,0	14,1
CC Altitude 800	411,1	461,4	50,2	4,2	12,2
SCoT du Pays du Haut Doubs	2827,7	3183,6	355,9	29,7	12,6

Concernant l'urbanisation hors activité économique notamment à titre résidentiel, les taches urbaines ont augmenté essentiellement au sein de la CCLMHD avec 118 ha (soit 10 ha/an) et représentent une augmentation de + 13%. De manière proportionnelle, le développement de l'urbanisation hors activités économiques a augmenté de manière plus conséquente dans les CC de Montbenoît (+15 % / + 68 ha) et Frasne Dugeon (+14% / + 47,5 ha).

- Analyse par polarité

Armature territoriale	communes concernées	Superficie de la tache en 2006 hors activités économiques (en ha)	Superficie de la tache en 2019 hors activités économiques (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2019 hors activités (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2019 hors activités (en ha/an)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2019 hors activités (en %)
pôle centre	Pontarlier, Doubs	436,1	459,1	23,1	1,9	5,3
bourg-centre structurant	Cluse-et-Mijoux, Frasne, Gilley, Houtaud, Labergement-Sainte-Marie, Levier, Mouthe	495,3	548,1	52,9	4,4	10,7
bourg-centre structurant (3 communes)	Métabief/Les Hôpitaux Neufs/ Jougne	192,8	215,0	22,2	1,8	11,5
pôle de services de proximité	Arçon, Arc-sous-Cicon, Chapelle-des-Bois, La Rivière-Dugeon, Les Fourgs, Malbuisson, Oye-et-Pallet, Vaux-et-Chantegrue	365,0	411,5	46,5	3,9	12,8
pôle de services de proximité (3 communes)	Bians-les-Usiers/Goux-les-Usiers/Sombacour et Ville-du-Pont/La Longeville/Montbenoît	221,7	253,6	31,8	2,7	14,4
villages	53	1116,9	1296,3	179,4	15,0	16,1
SCoT HD	79	2827,7	3183,6	355,9	29,7	12,6

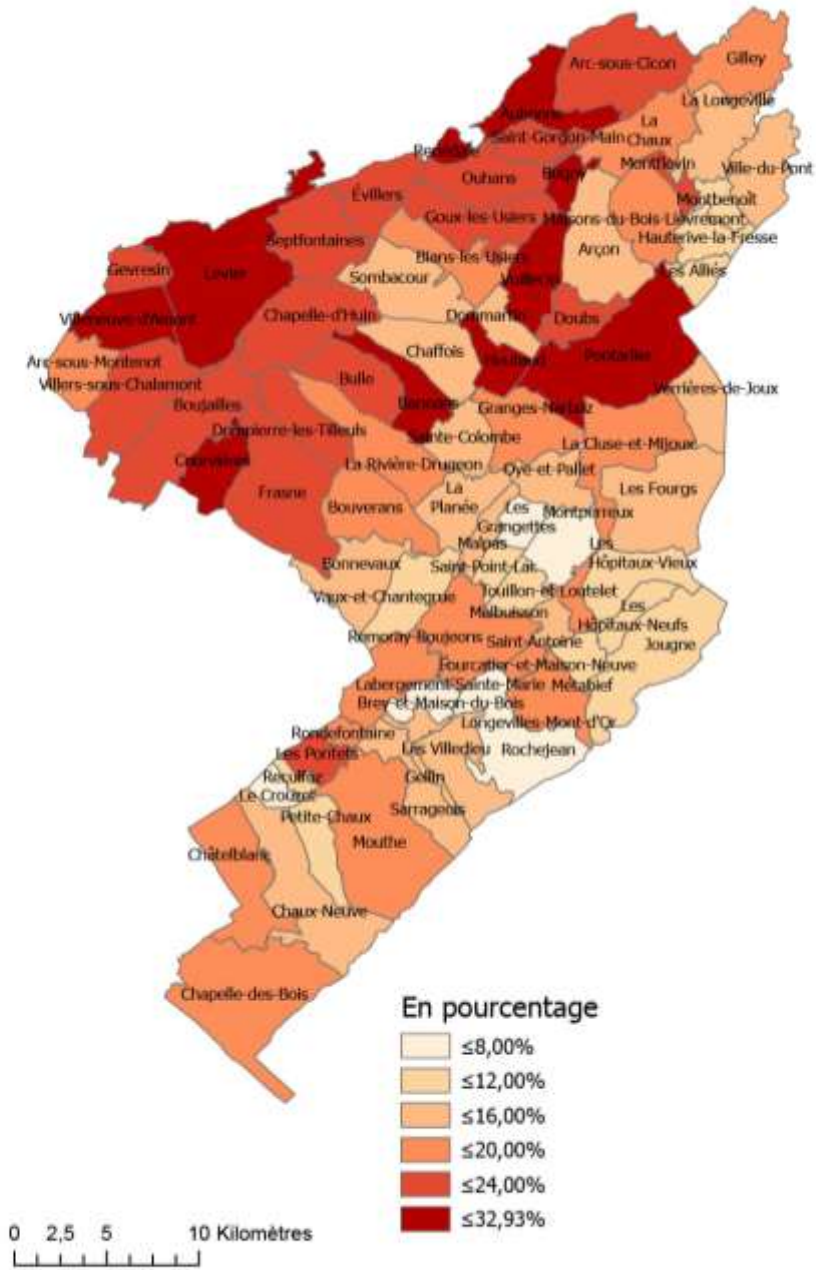
La plus forte évolution des taches urbaines à titre résidentielle est observée au sein des villages avec une augmentation de 16 % représentant 179 ha soit 15 ha /an. La surface moyenne de l'évolution de la tache urbaine est de 3,4 ha par village (53 villages). A contrario, l'augmentation la moins élevée des taches urbaines à titre résidentielle concerne le pôle centre (Pontarlier, Doubs) avec un taux d'évolution de 5% représentant 23 ha sur la période 2006/2018.

› *L'évolution des taches urbaines liées aux activités économiques*

- **Part des activités économiques au sein des taches urbaines du Haut-Doubs**

Les activités économiques (agricoles, industrielles, artisanales, commerciales) représentent à minima 19 % des taches urbaines des communes du SCoT du Haut Doubs. Les parts les plus élevées en matière de foncier dédié au développement économique sont observées dans la partie nord du territoire à savoir les secteurs de Frasne, Levier mais aussi à Pontarlier et en proximité immédiate (Houtaud, Vuillecin).

Part des activités dans la surface de tache urbaine en 2019



Réalisation : laboratoire ThéMA, CMI SIGIT- 2020
 Eléments de référence : BD Ortho IGN 2006 - BD Topo IGN 2019
 la période observée court de 2006 à 2017 ou 2019 suivant les constructions

- **Analyse par EPCI**

Cette proportion est plus élevée au sein de la CC du Grand Pontarlier (26 %) où se concentrent les zones d'activités structurantes du territoire : les zones des Grands Planchants et des Gravilliers. En effet, la communauté de communes du Grand Pontarlier dispose de 27 zones représentant 51% de la surface totale des zones d'activité du territoire (282 ha sur 561 ha).

EPCI	Part de la tâche urbaine dédiée aux activités économiques en 2018
CCA 800	21,7
CCGP	25,8
CCLMHD	12,9
CCM	17,6
CFD	20,2
SCoT HD	19,4

A contrario, la part dédiée aux activités économiques est assez faible au sein des intercommunalités frontalières de la CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs (13 %) et de Montbenoit (18%). Ces deux intercommunalités comptabilisent 33 zones d'activités (19 pour la CCLMHD et 14 pour la CCM) mais ne pèsent que 15% de la surface totale des ZAE (31 ha pour la CCM et 50 ha pour la CCLMHD soit 81 ha).

Analyse par polarité

Au regard de l'armature territoriale du territoire, la plus forte représentation des activités économiques dans l'espace urbanisé est observée de manière logique au sein du pôle urbain (30 %) avec respectivement 32 % à Pontarlier et 21 % à Doubs.

Les bourgs-centres structurants du territoire présentent un taux supérieur à la moyenne du Haut-Doubs et notamment les communes d'Houtaud (28%), de Levier (25 %), de Frasne (22 %).

Au sein des villages, la présence d'activités économiques est assez significative avec une moyenne de 17,5 %. Elle s'explique notamment par la présence d'exploitations agricoles ou d'industries agro-alimentaires, de scieries ou de zones d'activités.

Quelques villages se démarquent avec une part supérieure à 24 % (communes en marron foncé) : Vuillecin (32,9 %), Renédale (30,6 %), Bugny (30%), Villeneuve d'Amont (28,6 %), Courvières (28,4 %), Aubonne (25,1 %) et Bannans (24 %).

Armature territoriale	communes concernées	Part de la tâche urbaine dédiée aux activités économiques en 2019
pôle centre	Pontarlier, Doubs	29,8
bourg-centre structurant	Cluse-et-Mijoux, Frasne, Gilley, Houtaud, Labergement-St-Marie, Levier, Mouthe	21,5
bourg-centre structurant communes) (3)	Métabief/Les Hôpitaux Neufs/ Jougne	11,0
pôle de services de proximité	Arçon, Arc-sous-Cicon, Chapelle-des-Bois, La Rivière-Drueon, Les Fourgs, Malbuisson, Oye-et-Pallet, Vaux-et-Chantegrue	14,9
pôle de services de proximité communes) (3)	Bians-les-Usiers/Goux-les-Usiers/Sombacour et Ville-du-Pont/La Longeville/Montbenoit	15,9
villages	53	17,5
SCoT HD	79	19,4

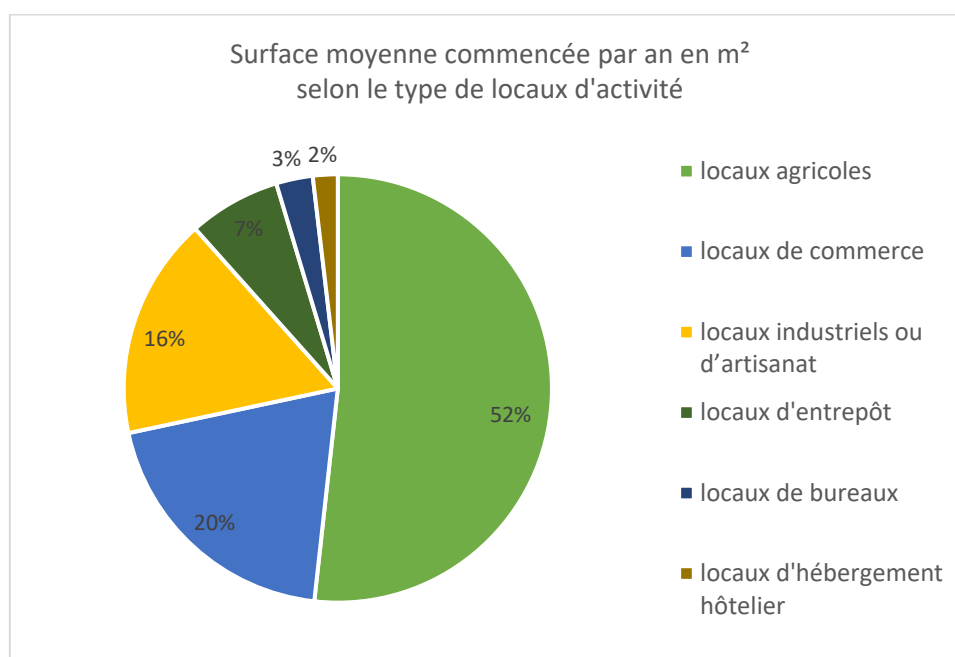
- **Evolution de la surface de tache urbaine liée aux activités (industrielles, commerciales, agricoles, artisanales, ...) de 2006 à 2018 : en ha et en pourcentage**

La tache urbaine spécifique aux activités économiques (agricoles, commerciales, tertiaires, industrielles, ...) a augmenté de 191 ha soit 33 % entre 2006 et 2018 (16 ha par an). Les activités économiques représentent 35 % des nouvelles urbanisations. Sur la période 2006-2018, la part de la tache urbaine dédiée aux activités économiques représente 19,4 % en 2018 contre 17% en 2006. Elles ont augmenté de 33 % sur la période 2006-2018.

La carte ci-après met en avant une urbanisation liée au développement économique dans les communes situées le long des principaux axes routiers ou à proximité :

- **La RN57** : Pontarlier (+ 30 ha / + 22%) ; Doubs (+ 10 ha / + 57 %), Vuillecin (+ 7 ha / + 54 %), Granges-Narboz (+ 4 ha / + 43 %), Jougne (+ 2 ha / + 17 %) ;
- **La RD 437 ha** : Gilley (+ 7 ha / + 52 %) ; Maison-du-Bois-Lièvrement (+ 5 ha / + 72 %), Arçon (+5 ha / + 82 %), Labergement-Ste-Marie (+ 4 ha / + 40 %) ;
- **La RD471** : Frasne (+ 7 ha / + 33 %), Bulle (+ 4 ha / + 101 %) ;
- **La RD 72** : Levier (+15 ha / + 55 %), Chaffois (+3 ha / + 74 %), Dommartin (+3 ha / + 96 %), Houtaud (+ 2 ha, + 16%).

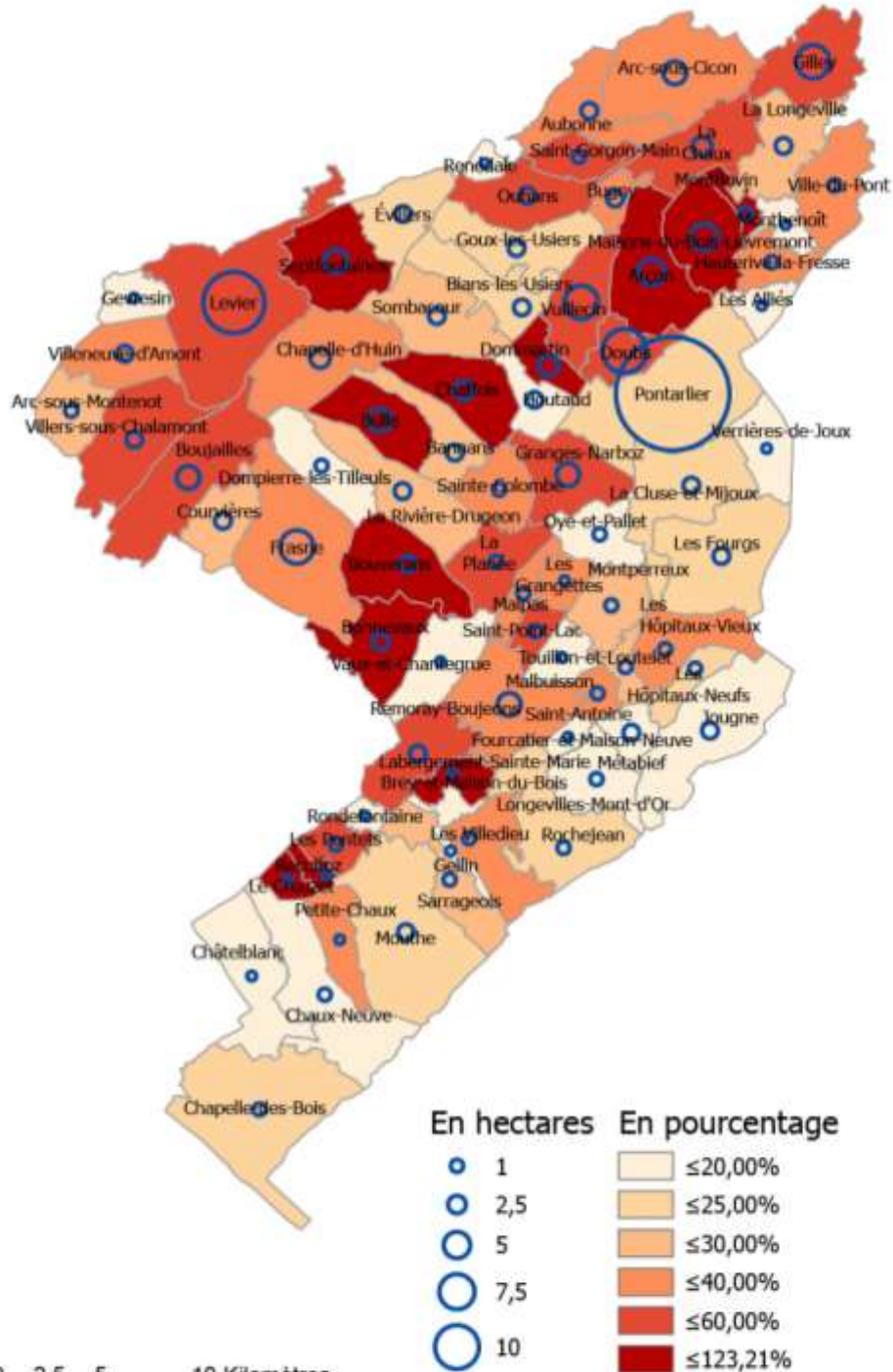
Au regard des données Sitadel (données issues des permis de construire) qui permettent d’avoir des informations sur le type de locaux commencés chaque année, il s’avère que pour plus de 50 %, ce sont des bâtiments agricoles qui ont été construits sur la période récente 2013/2019 mais également des bâtiments commerciaux pour 20 %. La moyenne observée sur le Haut-Doubs pour les bâtiments d’activité agricole est supérieure à la moyenne régionale.



Source : Sources : CGDD - Sitadel2 - locaux d'activités – traitement AUDAB

Pays du Haut-Doubs
Evolution de la tache urbaine de 2006 à 2019

**Evolution communale de la surface de tache urbaine
liée aux activités industrielles, commerciales et agricoles**

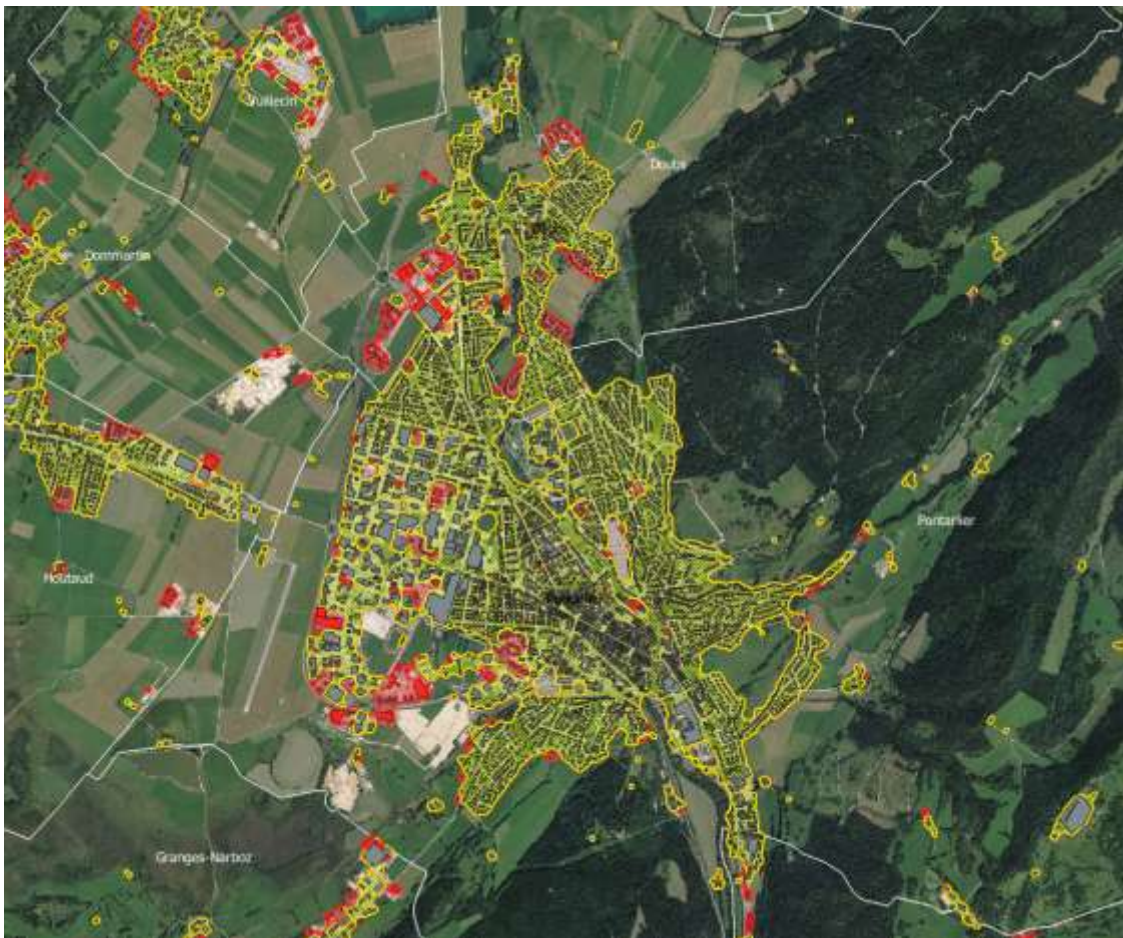


Réalisation : laboratoire ThéMA, CMI SIGIT- 2020
 Eléments de référence : BD Ortho IGN 2006 - BD Topo IGN 2019
 la période observée court de 2006 à 2017 ou 2019 suivant les constructions

- Analyse par EPCI

EPCI	Superficie de la tache en 2006 pour les activités économiques (en ha)	Superficie de la tache en 2018 pour les activités économiques (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2018 pour les activités éco (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2018 pour les activités éco (en ha/an)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2018 pour les activités éco (en %)
CCA 800	92,3	127,7	35,3	2,9	38,3
CCGP	216,4	279,6	63,2	5,3	29,2
CCLMHD	119,9	149,6	29,8	2,5	24,8
CCM	76,4	112,8	36,3	3,0	47,6
CFD	70,6	97,2	26,6	2,2	37,7
SCoT HD	575,6	766,9	191,3	15,9	33

Concernant l'urbanisation dédiée aux activités économiques, la plus forte évolution est observée au sein de la CCGP avec + 63 ha urbanisés entre 2006 et 2018 soit un rythme de 5 ha / an notamment dans les zones des Grands Planchants à Pontarlier et « Entre deux chemins » à Doubs (Décathlon, Hyper U, ...). Toutefois, le développement de la zone d'activité des Gravilliers n'est pas pris en compte dans cette analyse par rapport aux sources de données utilisées (BD Topo). Ainsi, les bâtiments construits à partir de 2018 ne sont pas pris en compte dans la BD topo 2019, car elle connaît une inertie de 1 à 2 années en matière de mise à jour.



Pontarlier – CC du Grand Pontarlier - Extension des taches urbaines entre 2006 et 2018 (tache urbaine 2006 en jaune et tache urbaine 2018 en rouge, bâti construit après 2006 en rouge, BD Ortho IGN 2017) – extrait du SIG

La plus forte évolution en pourcentage est observée au sein de la CC de Montbenoît avec près de +50 % d'augmentation des taches urbaines liées aux activités économiques représentant 36 ha (soit 3 ha/an).

Au regard des 84 périmètres de sites d'activité économique recensés par l'Agence Economique Régionale (AER) Bourgogne-Franche-Comté sur le Pays du Haut-Doubs, 86 ha y ont été urbanisés entre 2006 et 2018. Cela représente 45 % de la surface urbanisée puisque 191 ha ont été urbanisés pour le développement économique sur la même période. Les taches urbanisées qui se sont développées en dehors des sites d'activité économique concernent généralement des bâtiments agricoles (cf. données Sitadel)

EPCI	Evolution taches urbaines 2006-2018 dans les périmètres des sites économiques (en ha)
CCA 800	10,2
CCGP	59,6
CCLMHD	3,4
CCM	4,8
CFD	7,9
SCoT HD	86

Pour la CC du Grand Pontarlier (CCGP), la majorité du développement s'est fait au sein des sites d'activité économique (59,6 ha sur 63 ha). En revanche, au sein de la CC de Montbenoît, peu de développement économique s'est fait au sein des sites économiques : 4,8 ha sur 36,3 ha (13 %).

- Analyse par polarité

Armature territoriale	communes concernées	Superficie de la tache en 2006 pour les activités économiques (en ha)	Superficie de la tache en 2019 pour les activités économiques (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2019 pour les activités (en ha)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2019 pour les activités (en ha/an)	Evolution tache urbaine entre 2006 et 2019 pour les activités (en %)
pôle centre	Pontarlier, Doubs	154,4	194,6	40,2	3,4	26,1
bourg-centre structurant	Cluse-et-Mijoux, Frasne, Gilley, Houtaud, Labergement-St-Marie, Levier, Mouthe	109,6	150,1	40,5	3,4	37,0
bourg-centre structurant (3 communes)	Métabief/Les Hôpitaux Neufs/ Jougne	22,3	26,6	4,3	0,4	19,1
pôle de proximité	Arçon, Arc-sous-Cicon, Chapelle-des-Bois, La Rivière-Drueon, Les Fourgs, Malbuisson, Oye-et-Pallet, Vaux-et-Chantegrue	55,8	71,8	16,1	1,3	28,9
pôle de proximité (3 communes)	Bians-les-Usiers/Goux-les-Usiers/Sombacour et Ville-du-Pont/La Longeville/Montbenoît	38,8	48,0	9,1	0,8	23,5
villages	53	194,7	275,8	81,0	6,8	41,6
SCoT HD	79	575,6	766,9	191,3	15,9	33,2

Lors de la période 2006/2018, la plus forte progression en matière d'urbanisation liée au développement économique est observée au sein des villages du Haut-Doubs avec 81 ha consommés (soit 7 ha/an) avec une moyenne de 1,5 ha par commune. La progression des taches urbaines est de près de 42 %. Le développement économique s'est également opéré au sein :

- du pôle centre : à Pontarlier (30 ha /+ 22 %) et Doubs (10 ha / +57 %)
- des bourgs-centres structurants : Levier avec la ZAE « Champs Begaud » (+15 ha / + 55%) ; Frasne (+ 7 ha / + 33%), Gilley (+ 7 ha / + 52 %), ...



Levier – CCA 800 - Extension des taches urbaines entre 2006 et 2018 (tache urbaine 2006 en jaune et tache urbaine 2018 en rouge, bâti construit après 2006 en rouge, BD Ortho IGN 2017) – extrait du SIG

> **Analyse qualitative**

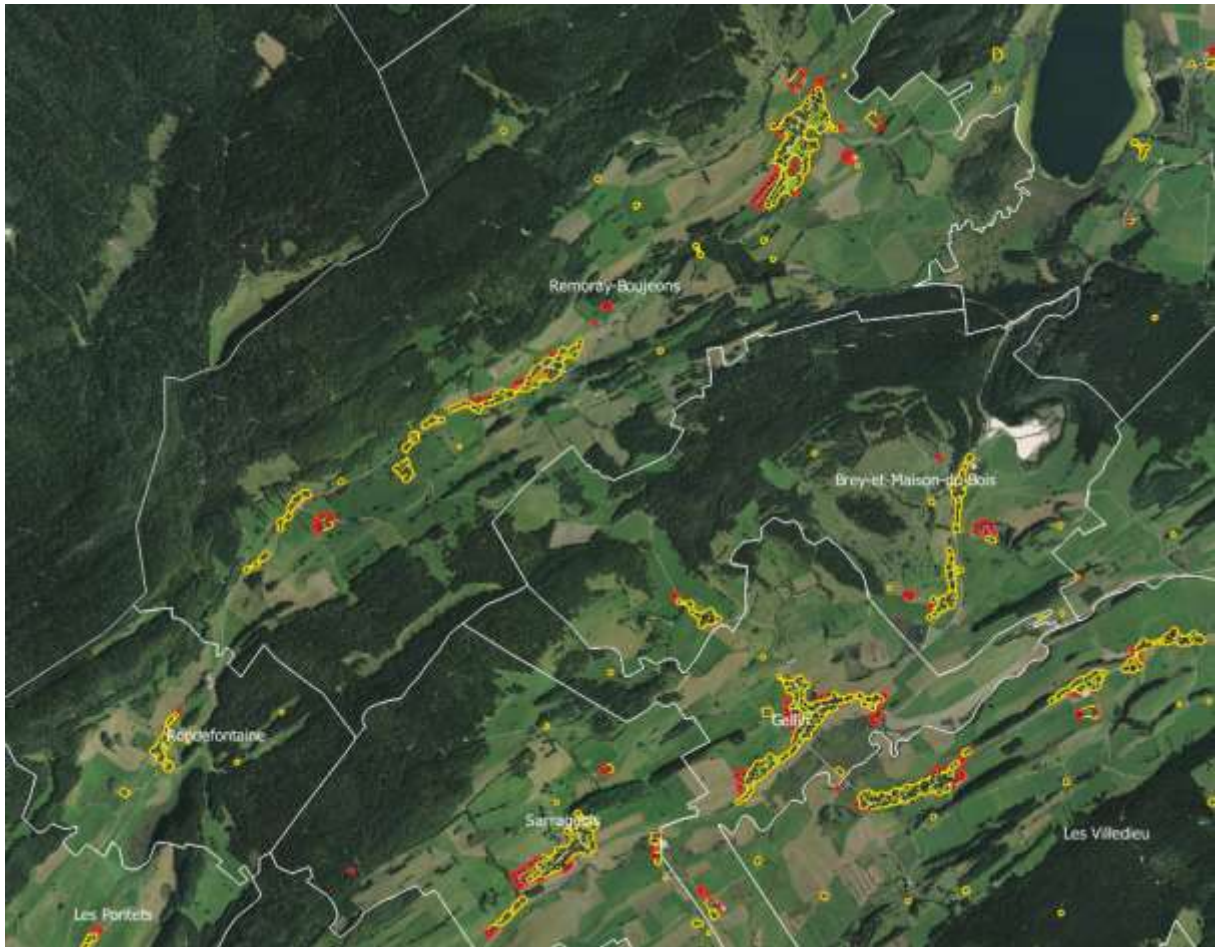
L'urbanisation sur le territoire du Haut Doubs s'est développée de manière différenciée entre les plateaux de Levier et de Frasne et la bande frontalière plus contrainte d'un point de vue du relief.

L'urbanisation s'est développée selon un modèle en doigt de gant sur les plateaux de Levier et Frasne créant au sein même de l'enveloppe urbaine des espaces non bâtis appelés « dents creuses » ou « lacunes ».



Val d'Usiers – CCA 800 - Extension des taches urbaines entre 2006 et 2018 (tache urbaine 2006 en jaune et tache urbaine 2018 en rouge, bâti construit après 2006 en rouge, BD Ortho IGN 2017) – extrait du SIG

Dans le val de Mouthe, l'urbanisation s'est développée en extension linéaire (ex : Mouthe) mais aussi selon un développement de l'habitat très dispersé (ex : Chapelle-des-Bois).



Val de Mouthe – CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs - Extension des taches urbaines entre 2006 et 2018 (tache urbaine 2006 en jaune et tache urbaine 2018 en rouge, bâti construit après 2006 en rouge, BD Ortho IGN 2017) – extrait du SIG

Le développement du mitage s'est poursuivi. Les éléments dispersés (taches urbaines de moins d'1 ha) progressent également (8%), mais moins vite que les autres taches urbaines de + de 1 ha.



Chapelle-des-Bois – CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs - Extension des taches urbaines entre 2006 et 2018 (tache urbaine 2006 en jaune et tache urbaine 2018 en rouge, bâti construit après 2006 en rouge, BD Ortho IGN 2017) – extrait du SIG